



CRESS Corsica

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse

FOCUS N°7
NOVEMBRE
2016



LA PLACE DES FEMMES DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



U POSTU DI A DONNA IN L'ECUNUMÌA SUCIALI È SULIDARIA



ÉDITORIAL

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) défend des valeurs de solidarité, liberté, égalité, elle met l'humain au cœur de l'économie.

Or ce focus nous montre que, bien que fortement féminisé, le secteur l'est dans des emplois peu qualifiés.

On constate que les femmes sont beaucoup moins présentes dans des postes de direction et d'élu dans les instances dirigeantes. **Comme dans le reste de l'économie, l'ESS ne fait pas exception!**

Pourtant que de chemin parcouru! 15 ans après la première réforme constitutionnelle, la place des femmes dans les instances décisionnelles a connu un progrès certain, mais la parité est loin d'être acquise dans les assemblées politiques, professionnelles et sociales.

Alors le combat continue, et Laurence Rossignol Ministre des Familles, de l'enfance et des Droits des femmes lance une nouvelle bataille pour débusquer le sexisme partout où il se niche, dans un programme intitulé "six mois pour rendre visible ce qui est invisible".

On ne va pas s'en plaindre! Mais en attendant, si on commençait par regarder ce qui est visible!

Des femmes déterminées, volontaires, dynamiques, imaginatives qui créent des entreprises, des activités innovantes, qui s'organisent ...

Notre territoire est plein de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer. Les entreprises féminines créées en Corse

sont plus nombreuses et souvent plus pérennes que sur le continent (31,4% contre 28,5%)¹. Malgré les difficultés, nombreuses sont les femmes insulaires à relever le défi, mais... elles ne représentent que 30% des entrepreneurs corses alors qu'elles constituent 47% de la population active.

N'est-il pas temps d'agir?

En profitant de ce formidable terrain qu'est l'ESS pour trouver la bonne place en expérimentant de nouvelles formes égalitaires, collectives, d'organisation du travail, de nouvelles façons d'entreprendre.

En mobilisant tous les outils et acteurs disponibles:

- La loi de juillet 2014 sur l'ESS
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - CRESS CORSICA
- La conférence Régionale de l'ESS
- Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I)
- Le Plan Cors'co Solidaire
- Le dispositif intercommunal de soutien à l'ESS piloté par la CAPA
- Les structures d'accompagnement à la création d'activités...

Alors n'attendons pas le 8 mars, journée de la femme, pour aborder le sujet, mais profitons du mois de l'ESS 2016, ce mois de novembre, pour réfléchir tous ensemble à l'égalité hommes-femmes dans l'ESS et plus largement dans la société Corse.

Joëlle Ciavaglini

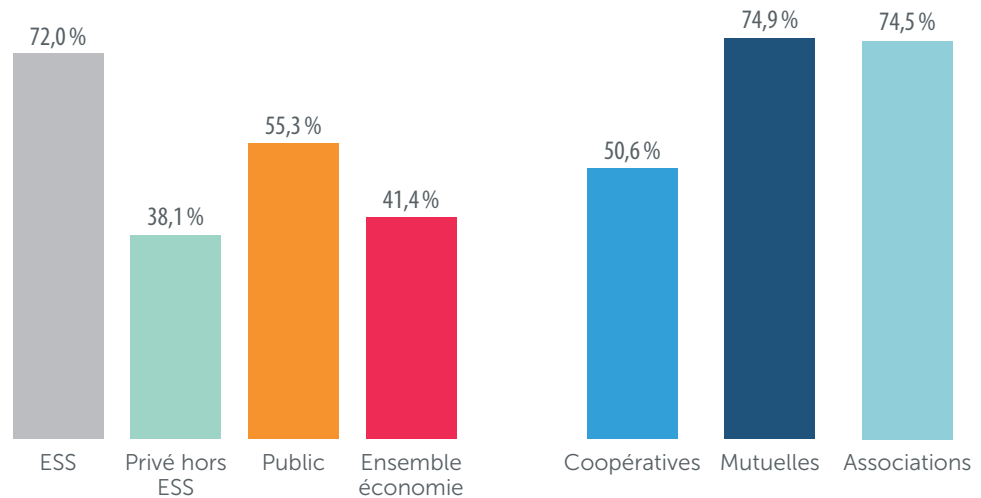
Fondatrice de la SCOP Coopérative d'Activité et d'Emploi A PROVA
Administratrice de la CRESS Corsica.

LES CHIFFRES CLÉS

- 6 046** femmes travaillent dans l'ESS soit
- 72%** des salariés du secteur
- 10%** des femmes salariées corses sont employées par une organisation de l'ESS
- 1** poste d'encadrement sur 2 occupé par une femme

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE ÉCONOMIE TRÈS FÉMINISÉE... L'ECUNUMÌA SUCIALI È SULIDARIA, UN'ECUNUMÌA MONDA INFIMMINITA...

PART DE L'EMPLOI FÉMININ



SOURCE : INSEE CLAP 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA
CHAMP : CORSE, HORS INTÉRIMAIRES ET POSTES ANNEXES AU 31/12

En fin d'année 2013, la Corse compte 154 413 postes de salariés dont 63 955 femmes, soit 41,4 % du total des salariés. Il y a proportionnellement parmi les salariés moins de femmes dans l'île (6,5 points de moins) qu'en France continentale où la part s'élève quasiment à la parité (47,9 %).

Parmi ces femmes, près de 10 % (6 046) travaillent dans une structure de l'ESS, soit 9,4 % des femmes salariées, contre à peine 2,6 % des hommes salariés de la région.

Les femmes constituent ainsi 72% des salariés de l'ESS. A titre de comparaison, elles sont aussi majoritaires dans le secteur public avec 55,3 % des effectifs, mais en large infériorité dans le privé hors ESS où le taux d'emploi féminin est seulement de 38,1 % des salariés.

L'analyse par famille d'entreprises sociales révèle que les femmes sont très nombreuses dans les champs mutualiste (74,9 %) et associatifs (74,5 %), où elles prédominent largement, mais également dans le secteur coopératif où elles représentent un salarié sur deux.

... CONCENTRÉE DANS DES SECTEURS D'ACTIVITÉS... ... CUNCINTRATA IN SITTORI D'ATTIVITÀ...

Cette part prédominante de la femme dans l'ESS trouve son origine dans la concentration sur les services à la personne, la santé et les activités en lien avec l'action sociale des organisations de l'ESS (OESS).

Si ce sont près de 3 800 femmes de l'ESS en Corse qui travaillent dans le grand champ de l'action sociale, elles sont à peine plus d'une centaine dans les sports et loisirs, une soixantaine dans le commerce et seulement une vingtaine dans l'industrie et la construction. Ainsi, 63% des femmes salariées de l'ESS dans l'île œuvrent dans l'action sociale, 9% dans les activités financières et assurances, 6,6% dans l'enseignement. Les autres secteurs regroupent moins de 3% des effectifs salariés féminins.

Or, les taux de féminisation sont très importants dans l'action sociale (84% de taux de féminisation), la santé humaine (76,5%) et l'enseignement (67%).

Elles sont aussi les plus nombreuses dans les activités financières et d'assurance (62%) et le soutien aux entreprises (52%).

Au-delà du recoupement entre secteurs d'activités traditionnellement féminins et concentration des activités de l'ESS dans ces secteurs, une analyse plus fine par métier révèle que cette trajectoire est identique au sein même des entreprises.

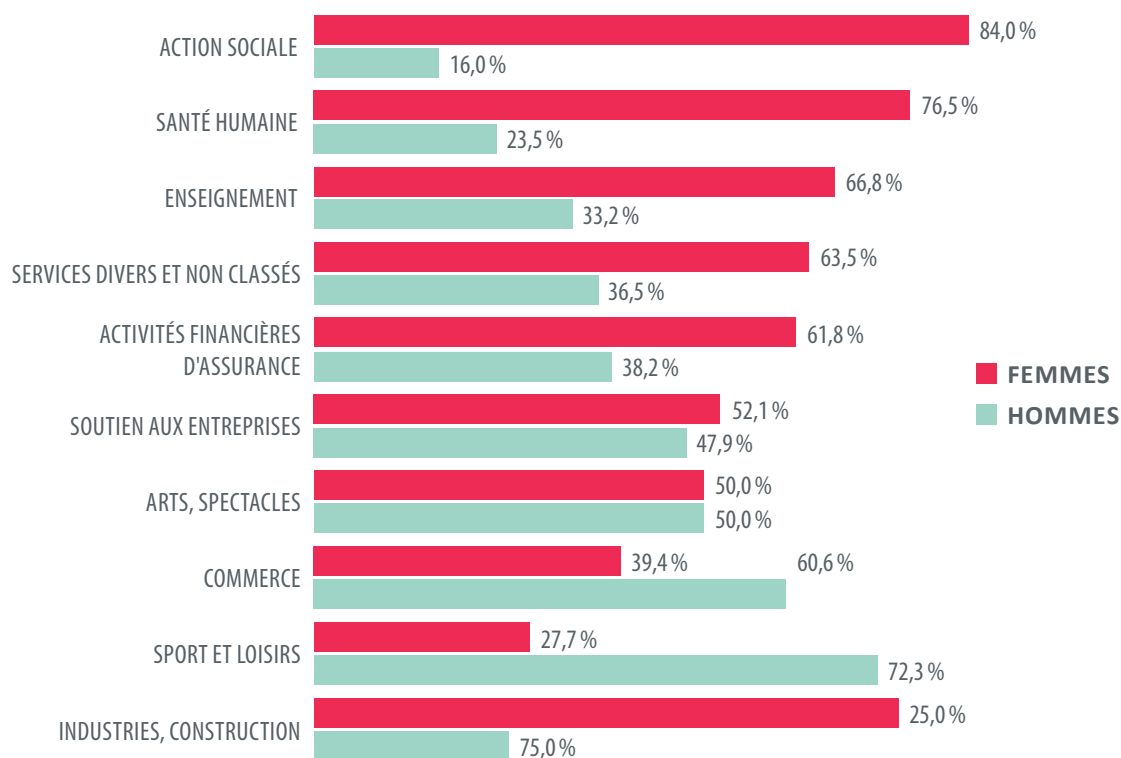
**62,8 %
des salariées
de l'ESS travaillent
dans l'action sociale ;
les femmes concentrent
84 % des effectifs de
ce secteur**

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS SELON LE GENRE ET LE SECTEUR

	FEMMES	HOMMES
ACTION SOCIALE	62,8%	30,8%
SANTÉ HUMAINE	3,0%	2,4%
ENSEIGNEMENT	6,6%	8,4%
SERVICES DIVERS ET NON CLASSÉS	12,0%	17,8%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'ASSURANCE	8,8%	14,0%
SOUTIEN AUX ENTREPRISES	2,6%	6,2%
ARTS, SPECTACLES	0,7%	1,8%
COMMERCE	1,0%	4,1%
SPORT ET LOISIRS	1,8%	12,0%
INDUSTRIES, CONSTRUCTION	0,3%	2,7%

SOURCE : INSEE CLAP 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA
CHAMP : CORSE, HORS INTÉRIMAIRES POSTES² ANNEXES AU 31/12

POIDS DES FEMMES ET DES HOMMES DANS CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE : INSEE CLAP 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA
CHAMP : CORSE, HORS INTÉRIMAIRES POSTES² ANNEXES AU 31/12

² Activités diverses: sont placés dans cette catégorie les secteurs qui sont employeurs dans l'ESS mais qui ont de petits effectifs ou qui sont soumis au secret statistique en 2013 (transports, activités immobilières, information et communication, ...). Non-classés: 94.99Z. Il s'agit essentiellement d'associations dont l'activité principale n'a pas été clairement identifiée, le secteur associatif restant mal connu donc mal classé. De plus, certaines associations ont une multi-activité ne permettant pas de dégager une activité principale. Néanmoins, l'activité de ces associations relève pour une grande part de l'action sociale, l'enseignement et la santé, secteurs dont le poids est par conséquent sous-estimé.

La parole à

**Gisèle
Thierry Di
Gennaro**
Responsable de
l'antenne Haute-
Corse CAE
A Prova à
Bastia

Son parcours et son aboutissement dans l'ESS

Issue d'une famille d'entrepreneurs et de travailleurs sociaux, le chemin d'accès fut tracé selon une vision altruiste de la société. Mes formations scolaires (BTS Secrétariat de Direction), universitaires (DUFRES) et professionnelles (MASTER PNL, Coaching....) ; des intérêts prononcés pour le développement économique et social de notre région ont ponctué au fil du temps mon engagement citoyen et professionnel.

Sa mission au sein d'A Prova

En qualité de chargée de mission, mes fonctions reposent prioritairement sur l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, via la formalisation du projet (business plan), visant la faisabilité du projet social, économique, juridique... Ces accompagnements sont personnalisés au regard de l'adéquation profil/projet. De façon collective j'assure des formations actions à destination des néo-créateurs. J'accompagne aussi les entreprises dans leur dimension Ressources Humaines ; les appuie également dans le cadre de réponse à appel d'offre ou appel à projet.

Son sentiment sur la place des femmes dans l'ESS

Partout dans le monde des femmes se mobilisent, et souvent, dans des formes d'actions collectives en dehors des mouvements féministes.

Elles prennent en charge le développement économique de leurs territoires, proposant de nouveaux services et de nouvelles activités à destination de la population en se regroupant, en construisant de nouveaux modèles. Ainsi quelques exemples illustrent la création de services spécifiques portés par des femmes: l'entreprise adaptée La Châtaigneraie en Centre Corse dont la préoccupation première était de privilégier la création d'emplois en zone rurale via l'insertion notamment de personnes handicapées ; une micro-crèche sous forme associative Les P-tits Bouts à Sorbo Occognano en vue de répondre à une demande de système de garde de proximité sur la commune, et renforcer le lien parents-enfants par des séances d'apprentissage visant le bien être des familles Une SCIC en perspective sur la commune de Borgo pour la création d'une food-court dotée d'une cuisine coopérative...

... ET DES MÉTIERS ... È MISTIERI

En effet, les premiers métiers exercés par les femmes dans l'ESS sont: "aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales" pour plus d'un quart (26,5%) des salariées. Suivent les postes de "secrétaires" (7,3%) et d'"aides-soignantes" (5%). Ces métiers regroupent à eux trois 39% des effectifs féminins.

Corollaire de cette concentration, certains métiers apparaissent quasi-exclusivement féminins: le métier d'"aides à domicile, ménagères, travailleuses familiales" dans l'ESS en Corse est composé à 98,7% de femmes, celui de "secrétaires" à 94,7% et "aides-soignantes" à 90%.

Cette répartition des femmes et des hommes dans des secteurs et des métiers révèle l'existence dans l'ESS d'une segmentation horizontale, avec des emplois féminins limités à une gamme restreinte d'occupations.

Cette hyper-concentration engendre, de fait, une différenciation au niveau des rémunérations, les femmes occupant des emplois moins rémunérateurs.

Il convient de préciser ici que la différence de rémunération ne constitue mécaniquement pas une différence de traitement qui nécessite une comparaison à poste identique et une application du principe "travail égal, salaire égal" inscrit dans le code du travail .

SALAIRE HORAIRE BRUT MOYEN SELON LE GENRE

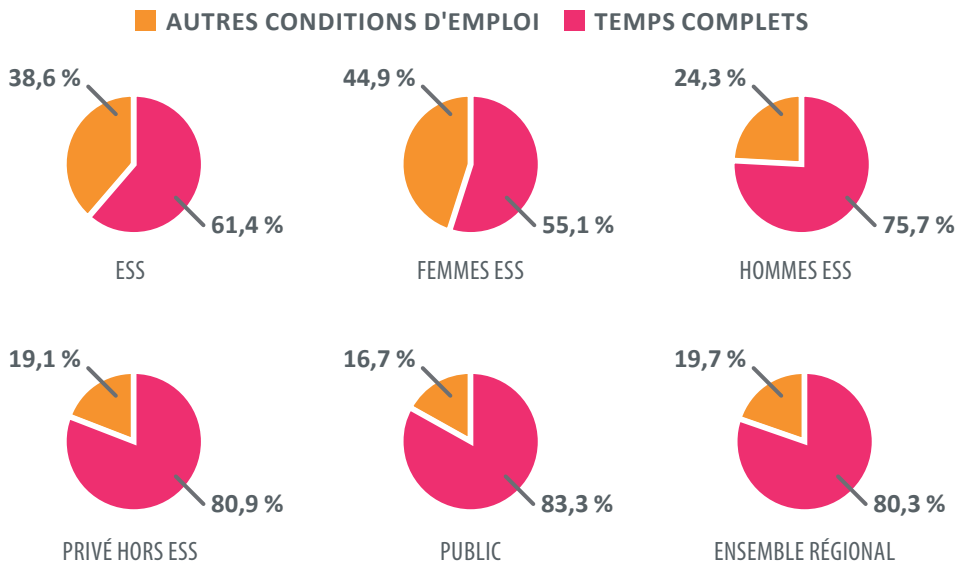
	FEMMES	HOMMES	SALAIRE MOYEN
ESS	14,80€	17,66€	15,74€
PRIVÉ HORS ESS	13,86€	15,94€	15,15€
PUBLIC	17,09€	19,01€	18,08€

SOURCE: INSEE DADS 2012 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA

Comme indiqué en amont de cette étude, les spécialisations métiers rendent difficile la comparaison.

Par ailleurs, le temps de travail est un facteur déterminant du niveau de rémunération des femmes concentrées sur des métiers fortement marqué par l'utilisation du temps partiel. C'est notamment le cas dans l'action sociale (49% de temps partiel) secteur où le temps de travail non-complet y est le plus courant et plus précisément dans l'aide à domicile (76,7% de contrat à temps partiel)

TEMPS DE TRAVAIL PRIVÉ-PUBLIC



SOURCE : INSEE DADS 2012 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA

MIXITÉ PROFESSIONNELLE / SEGMENTATION PROFESSIONNELLE : DÉFINITIONS

MIXITÉ PROFESSIONNELLE

C'est la présence de femmes et d'hommes dans un même emploi, une même catégorie professionnelle ou un même métier, sans être forcément paritaire. La répartition sexuée des emplois et des activités entre les femmes et les hommes implique des situations de travail différentes, avec des impacts différenciés sur les parcours des femmes et des hommes.

SEGMENTATION PROFESSIONNELLE

Concentration des femmes et des hommes dans des types et des niveaux d'activité et d'emploi différents, où les femmes sont limitées à une gamme restreinte d'occupations (ségrégation horizontale) et à des niveaux inférieurs de responsabilité (ségrégation verticale).

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS L'ESS ?
L'UGUALITÀ PRUFISSIUNALI IN L'ESS ?

Parmi la catégorie socio-professionnelle (CSP) des "ouvriers" on trouve une majorité écrasante de femmes (88,5%). Leur part est très élevée aussi dans les "professions intermédiaires" (62,6%). Suivent les postes d'encadrement⁴ où 52% sont occupés par des femmes. Enfin la CSP des "ouvriers" est la seule minoritaire et où la femme occupe à peine un tiers des postes.

Mais il existe aussi dans l'ESS une segmentation basée sur le niveau de responsabilité, car tout comme dans le reste de l'économie, les hommes ont davantage accès aux postes de direction. En effet, 16,5% des hommes sont "cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise" contre 7% pour les femmes. Ainsi, la proportion d'hommes "cadre" est plus de deux fois supérieure à celle des femmes "cadre"⁵.

RÉPARTITION HOMMES - FEMMES
PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	FEMMES	HOMMES
CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES ET CHEFS D'ENTREPRISE	7,0%	16,5%
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	21,0%	32,3%
EMPLOYÉS	66,2%	22,2%
OUVRIERS	5,9%	29,1%

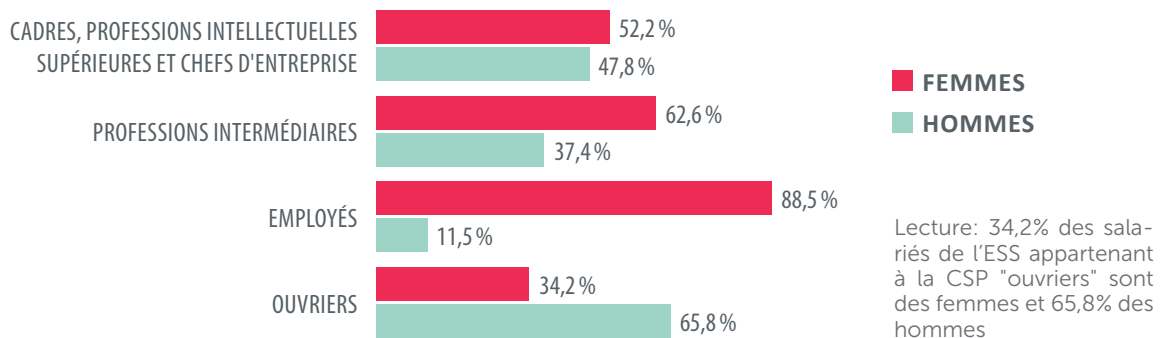
Lecture: parmi la totalité des femmes qui œuvrent dans l'ESS 66,2% sont "employés" contre 22,2% pour les hommes

SOURCE : INSEE DADS 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA

⁴ Catégorie socio-professionnelles des "cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise"

⁵ Plafond de verre: expression américaine désignant les freins invisibles à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques.

RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PAR GENRE



SOURCE: INSEE DADS 2013 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA

La parole à

Marie-Florence Dabrin-Guidicelli,
Présidente
Fondatrice de Corse Mobilité Solidaire à Calvi

Son parcours, la démarche de création, le besoin social

L'association Corse Mobilité Solidaire est portée par un collectif d'acteurs balanins qui cherchent à apporter des réponses concrètes aux difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les publics fragiles.

L'idée principale était de développer des concepts particuliers et innovants à partir de notre territoire d'attache qu'est la Balagne ; concepts associant le "Apprendre", le "Faire" et le "Économique".

Pour répondre aux besoins du territoire il était nécessaire d'inscrire ces dispositifs développés dans la dynamique du réemploi et pour répondre aux besoins d'emploi, créer des dispositifs d'insertion par l'activité économique qui relèvent tout à la fois de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, de l'innovation sociale.

L'attellu mubilità a été le premier dispositif développé par Corse Mobilité Solidaire. C'est un garage solidaire. Ses missions relèvent de l'insertion par la mobilité. Son rôle est à la fois préventif et curatif. Il est reconnu aujourd'hui comme un élément essentiel des politiques d'insertion sociale et du maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés en Balagne.

Sa vision d'entrepreneuse sociale

Une Présidente (comme un Président!) fédère, représente, symbolise... Mon rôle est d'être à l'écoute des besoins du territoire et des professionnels; faire en sorte que notre association constitue une réelle dynamique de projets et développe des activités économiques et sociales en totale adéquation avec ce qui est

exprimé ou sous-jacent. Il faut savoir sans cesse innover pour répondre aux besoins sociaux. C'est aussi pour cela qu'il est nécessaire d'encourager l'entrepreneuriat social au quotidien, décloisonner les genres, provoquer les rencontres, encourager...

Son sentiment sur la place des femmes dans l'ESS

L'économie sociale et solidaire semble accueillante pour les femmes et aujourd'hui elle ne peut plus faire l'économie du genre dans son projet politique... Donc, dire que les femmes comptent, ce n'est pas nouveau!

Les bénéficiaires des dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique sont très peu féminins...

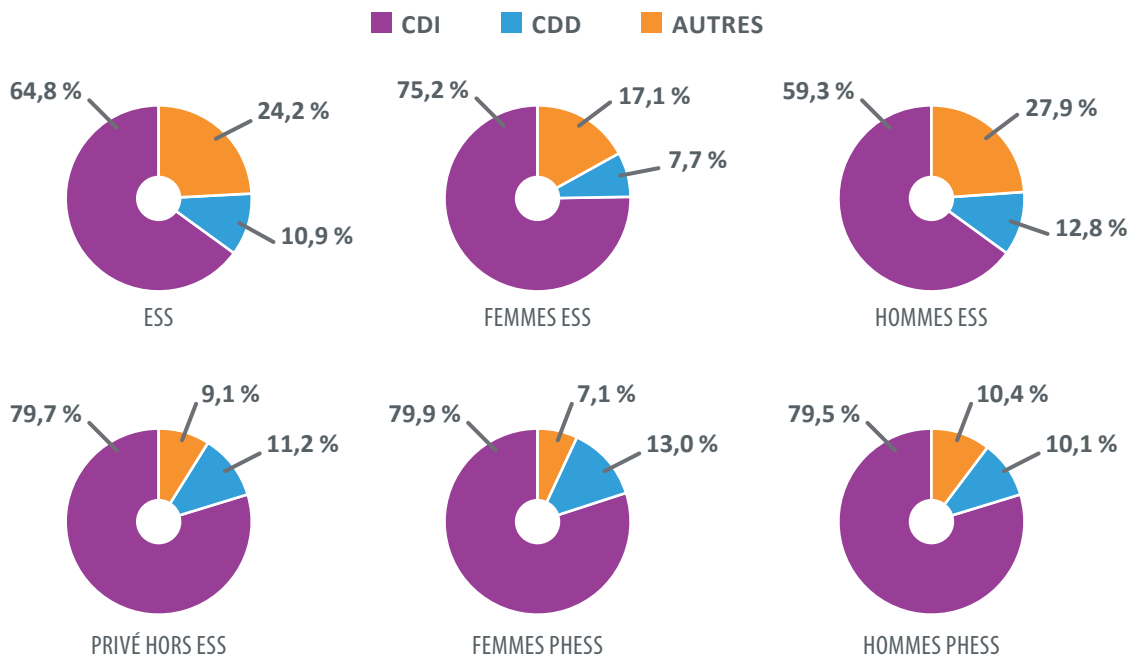
En Corse, il semble que les femmes sont beaucoup plus exposées au chômage et à la précarité que les hommes. Seulement 24% bénéficient du dispositif d'insertion par l'activité économique (IAE) alors que ce secteur est en plein essor en Haute-Corse.

Le déséquilibre dans l'insertion tient sûrement à la nature des chantiers et des métiers proposés: l'entretien d'espaces verts, le démaquisage, la mécanique automobile.... Bien que la situation ait tendance à évoluer, cela restent des activités assez spécifiques. Même si les chantiers proposés se sont diversifiés, reste, pour les responsables de structures et les prescripteurs, la connotation que l'on ne peut orienter une majorité des femmes vers ces métiers! Les représentations sur les métiers ont la vie dure... elles se sont construites depuis l'enfance jusqu'à l'arrivée sur le marché du travail. Mais la situation s'améliore. Depuis l'ouverture du chantier, sur les 11 salariés nous avons pu recruter 5 femmes.

LES CONTRATS DE TRAVAIL I CUNTRATTI DI TRAVAGLIU

Dans l'ensemble, l'ESS emploie ses salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) à hauteur de 65%. Ce taux reste inférieur au privé hors ESS (80% des postes de travail en fin d'année, donc hors emplois saisonniers). Les hommes comme les femmes bénéficient donc de contrats moins pérennes. Mais la proportion de femmes en CDI est plus importante que celle des hommes (75% contre 59%), alors que dans le reste du privé les parts des CDI sont relativement égales aux deux (79,9% et 79,5%). Il est important de souligner que les effectifs masculins dans les ESAT et l'IAE⁶ influencent ces données car ils sont catégorisés en "autres contrats"⁷ (28%).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS SELON LE SEXE ET LE CONTRAT DE TRAVAIL



Lecture: 75,2% des femmes qui travaillent dans l'ESS en Corse sont en CDI.

SOURCE: INSEE DADS 2012 - CRESS CORSICA - TRAITEMENT CORSICA STATISTICA
CHAMP: CORSE, HORS INTÉRIMAIRES ET POSTES ANNEXES AU 31/12

POUR RÉSUMER DA RIASSUMA

L'ESS est un champ très féminisé en termes d'emplois salariés par rapport aux autres champs économiques. On constate toutefois qu'il existe ici aussi des freins à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et qu'il s'opère à la fois de segmentations horizontale et verticale. Toutefois, l'ESS se démarque du secteur privé traditionnel au niveau des contrats de travail où les femmes sont avantagées avec un meilleur accès au contrat à durée indéterminée, leur assurant une certaine stabilité dans l'emploi.

Pour ce qui concerne les dirigeants, une enquête menée par Viviane Tchernonog⁸ en 2012 auprès des associations en Midi-Pyrénées, a révélé que

même les instances de gouvernance produisent des segmentations. Ainsi, si parmi l'ensemble des dirigeants, la répartition des sièges est presque égalitaire, elle demeure légèrement en défaveur des femmes (47%). Alors qu'elles sont majoritaires dans les fonctions de trésorier (58%), elles sont largement minoritaires dans la fonction de président puisqu'occupée par moins d'un tiers de femmes.

Il appartient aux dirigeants appuyés et accompagnés par les pouvoirs publics, les dispositifs existants et les associations d'amélioration des conditions de travail, d'agir pour une plus grande égalité des conditions de travail entre hommes et femmes.

⁶ Établissement et Service d'Aide par le Travail – Insertion par l'Activité Économique

⁷ Les « autres contrats » regroupent les contrats de travail temporaire, les contrats d'apprentissage, les contrats aidés, et les contrats de fonctionnaires qui sont détachés temporairement dans une structure de l'ESS. Ils ont le plus souvent une durée déterminée et recouvrent une dimension précaire comme les CDD.

⁸ Chercheuse au CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne Université de Paris 1 Panthéon - Sorbonne

La parole à

Virginie Perez,
Directrice
de Sud Corse
Insertion à
Porto-Vecchio

Son parcours et son aboutissement dans l'ESS

J'ai fait toute ma scolarité à Porto-Vecchio et mes études supérieures en psychologie à Aix en Provence. En fin d'année de Maîtrise (Master 1) j'ai fait un point sur mon orientation professionnelle et la voix de Psychologue ne semblait plus me correspondre. Ainsi j'ai fait le choix de rentrer à Porto-Vecchio avec le désir d'être Enseignante. Au final, les milieux de la santé et du social m'ont rattrapé, je me suis positionnée et j'ai obtenu mon 1er emploi au sein d'une association tutélaire à Bastia. Je débutais donc ma vie active dans le milieu associatif. Une année plus tard, en 2007, j'intégrais en qualité d'accompagnatrice sociale et professionnelle l'association que je dirige maintenant depuis 6 années, Sud Corse Insertion.

Sa vision d'entrepreneuse sociale

Sud Corse Insertion œuvre dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique. Les structures de l'IAE proposent à des personnes au chômage rencontrant des difficultés sociales et professionnelles un tremplin vers l'emploi grâce à un travail rémunéré et un accompagnement adapté. L'économie et l'entreprise sont utilisées comme outils de socialisation et de pédagogie dans la construction du parcours professionnel. L'IAE est bien sûr une des composantes de l'Économie Sociale et Solidaire (Article L5132-1 du code du travail) et mentionne que "L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires."

Au sein de cette association, en ma qualité de Directrice et au-delà des missions de gestion, je cherche à développer en partenariat avec le réseau du secteur des actions en lien avec l'économie sociale et solidaire et l'insertion par l'activité économique dont un garage mobilité et une auto-école associative. Nos actions tendent à proposer des solutions à des problèmes de recherche d'emploi et de maintien dans l'emploi aux publics fragilisés de notre bassin de vie.

Son sentiment sur la place des femmes dans l'ESS

Dans mon entourage professionnel qui est celui de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la santé, je pourrais faire le constat que nous nous sommes majoritairement des femmes. Je ne m'appuie sur aucun chiffre concernant mon bassin pour avancer cela, mais lors des réunions et regroupements cela reste largement visible.

Sud Corse Insertion s'inscrit dans une parité parfaite! Sur les 4 salariés permanents, elle compte 2 femmes – 2 hommes.

Mais il est vrai qu'au sein de notre ACI Mobilité, les femmes sont peu représentées. Nous avons 5 postes qui sont déclinés sur les métiers du secrétariat et de la mécanique (aide-mécanicien). Très clairement en 6 années et sur 40 personnes salariées sur ces postes, celui de secrétaire n'a jamais été occupé par un homme et seulement 3 femmes ont accepté d'être salariées en qualité d'aide mécanicienne. Pour ma part, j'œuvre autant que faire se peut pour la mixité des postes et lutter contre les a priori concernant les métiers dédiés aux femmes et ceux dédiés aux hommes. Malgré cela, nous ne parvenons pas à avoir des postes mixtes.

MÉTHODOLOGIE

MISSION DE L'OBSERVATION RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN CORSE

La mission d'observation de l'ESS en Corse fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRES(S) et le CNCRES. Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

LE PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Une collaboration entre les CRES(S) en France, la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIISES) et l'INSEE a permis d'engager une réflexion sur la spécificité des statistiques de l'économie sociale et solidaire aboutissant en 2008 à une normalisation du périmètre du champ d'observation. L'utilisation de ce périmètre statistique offre une lecture cohérente et harmonisée entre territoires et au fil des années, tout en étant compatibles avec d'autres sources de données.

La loi de l'ESS de juillet 2014 introduit une définition inclusive de l'ESS et élargie ainsi son périmètre d'observation. Le périmètre regroupe les établissements sous catégories juridiques d'association, coopérative, mutuelle et fondation (économie sociale).

MÉTHODOLOGIE

L'emploi et les employeurs sont étudiés à partir de la source INSEE Clap (mise en cohérence des sources Dads, MSA, Urssaf et Fonctions publiques) et INSEE Dads (caractérisation de l'emploi: types de contrat, durée de travail, ...). Le champ couvert est celui des postes "non annexes" (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 h par jour) et les établissements ayant une fonction d'employeur. Au moins 2 ans séparent la collecte et la livraison des données INSEE Clap et Dads.



Maison du Parc Technologique,
ZA d'Erbajolo
20600 Bastia
Tél : 04 95 50 91 32
www.adec.corsica
helene.maestracci@adec.corse.fr



Lot 3F, route du Vazio
Le Ricanto
20090 AJACCIO
Tél : 09 60 17 01 40
www.cress.corsica
contact@cress.corsica